



Direction Générale des Services

DELEGATION DE SIGNATURE

Le Président de l'Université Toulouse 1 Capitole, Bruno SIRE,

Vu l'article L 712-2 du Code de l'Education,

Donne délégation de signature à :

Madame Wanda MASTOR, Professeur des Universités, Directrice de l'Ecole Européenne de Droit,

à l'effet :

- en dépenses : de signer les engagements de dépense dont le montant est inférieur à 1 600 € et de certifier le service fait,
- en recettes : d'émettre les ordres de recette

concernant le CF3 : 911102 – Ecole Européenne de Droit

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Wanda MASTOR, Mme Claudine CHAMBERT, Directrice du Service Commun des Relations Européennes et Internationales, reçoit délégation pour signer les documents ci-dessus mentionnés.

La présente délégation prend effet au 2 janvier 2015.

Fait à Toulouse,
Le 5 janvier 2015

La délégaire,



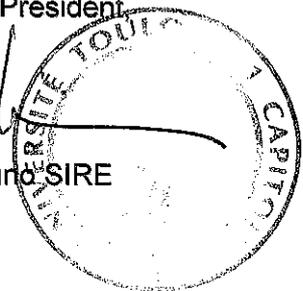
Wanda MASTOR

La délégaire,



Claudine CHAMBERT

Le Président



Bruno SIRE